

Le BIS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE SANTEUIL

N°10 Mars 2022

ISSN 2741-5309 (imprimé)

ISSN 2742-2348 (en ligne)



<http://ccvexincentre.fr>



Retrouvez-nous sur Twitch

Depuis maintenant 18 mois, dans un soucis de modernisation et afin de partager avec vous la vie publique dans un contexte sanitaire perturbant toujours notre quotidien, la Mairie a lancé sa chaîne Twitch officielle. Nous y diffusons en direct les Conseils Municipaux mais également les différentes réunions publiques que nous organisons. Les rediffusions restent également disponibles pendant 10 jours.

S'il n'est pas possible pour le Conseil Municipal de répondre en direct aux questions qui y sont posées, le chat de discussion permet aux utilisateurs d'interagir entre eux et de commenter en direct les diffusions. Les échanges y sont toujours respectueux et constructifs, nous vous en remercions.

N'hésitez pas à vous abonner gratuitement à la chaîne afin de recevoir les notifications des différentes diffusions. Vous êtes d'ailleurs de plus en plus nombreux à nous suivre (62 followers).

La réunion concernant l'installation d'un méthaniseur au Perchay constitue d'ailleurs le record absolu de notre chaîne avec 117 personnes uniques connectées et environ 450 visionnages de la redifusion.

De nombreuses idées sont encore à l'étude, comme la retransmission des spectacles organisés sur notre commune. Nous restons à votre écoute pour toutes suggestions.

www.twitch.tv/mairiesanteuil95



Soirée jeux de cartes très conviviale

Samedi 5 février s'est tenu le 1^{er} tournoi de belote organisé par l'association « Les Récréations Vexinoises ».



16 joueurs sont venus partager un bon moment autour de ce jeu emblématique que représente la belote.

Les coéquipiers tirés au sort et les 4 parties disputées contre des adversaires différents ont participé à la richesse des rencontres.

A l'issue de ces parties, un classement a été effectué et des lots ont été gagnés par les meilleures équipes.

Une soirée bien appréciée de tous.

Devenir membre de la Communauté Voisins Vigilants et Solidaires

Dans notre bulletin n°7, nous vous informions que la Mairie avait signé une convention avec la communauté Voisins Vigilants et Solidaires. Ce dispositif consiste à associer les habitants à la protection de leur environnement.



Les Santeuillais inscrits sur la plateforme Voisins Vigilants et Solidaires, ainsi que la Mairie, pourront **créer des alertes relatives à la sécurité du village**. Ces alertes seront ensuite relayées par SMS en temps réel aux membres de la communauté, c'est à dire à tous les habitants de Santeuil inscrits sur la plateforme ainsi qu'à la Mairie. **Devenir un membre de la communauté Voisins Vigilants et Solidaires, c'est rester attentif, repérer des faits inhabituels et prévenir.** Les catégories d'alertes sont les suivantes : cambriolage ou tentative, intrusion, dépôt sauvage, dégradations, vol ou tentative et comportements suspects.

L'inscription et la participation à cette communauté sont très simples et totalement gratuites. Vous pouvez vous inscrire sur le site www.voisinsvigilants.org ou bien télécharger l'application Voisins Vigilants ou encore remplir le formulaire d'inscription disponible en Mairie.

Vous avez peut être déjà constaté les panneaux de signalisation qui ont été mis en place à différents endroits du village.

Ensemble, agissons pour préserver et entretenir notre cadre de vie.

Exposition de voitures anciennes



Nous sommes à la **recherche de passionnés ou amateurs** possédant des véhicules d'exception (anciens ou de collection) et souhaitant exposer bénévolement : le 25 juin, jour de la fête du village, au Pré Schweizer de 15h à 18h.

Si vous souhaitez partager votre passion, vous pouvez contacter la mairie au 01 30 39 73 25 ou par mail : mairie@santeuil.fr.

Concours de nichoirs

TOP DÉPART pour notre concours avec une activité ludique, créative et citoyenne : **fabriquer un nichoir ou une mangeoire** afin d'aider nos oiseaux.

Vous avez **jusqu'au 16 avril** pour leurs fabrications. Vos créations seront présentées à la mairie (accrochées sur le bouleau) pour permettre un vote des santeuillais. Le ou la gagnante recevra un petit panier garni.

Chaque création doit être identifiée (nom-prénom). Les participants pourront ensuite récupérer leurs créations, ou les laisser afin d'être installées dans Santeuil.

Un guide de fabrication est disponible sur le site de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) oiseauxisere.free.fr ou en mairie.



Appel aux décorateurs

Pâques sera l'occasion de décorer une nouvelle fois les rues de notre village, pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Alors **si vous souhaitez mettre votre imagination et votre créativité au service de**



votre village, vous pouvez décorer vos fenêtres, vos jardins, vos entrées, afin d'égayer vos quartiers.

Nous serons également très heureux d'accueillir ceux qui le souhaitent parmi le groupe des décorateurs bénévoles qui œuvre pour nous émerveiller au fil des évènements importants de l'année.

Pour nous rejoindre, vous pouvez contacter Lydie Kerhervé à l'adresse mail suivante : lydie.santeui@gmail.com



Au fil de l'histoire ... l'étang et le hameau de Vallière

L'étang de Vallière aurait été aménagé au XVe siècle par l'abbaye de Saint-Denis comme réserve poissonneuse durant le Carême ainsi que comme retenue d'eau servant à réguler le débit du ru de Vallière qui alimentait un moulin d'une puissance de 4,86 chevaux-vapeur.

Un instituteur décrit ainsi le site en 1899 : « *Il existait autrefois au hameau de Vallière, un étang d'une superficie de 3 hectares, qui se continuait par un terrain bas marécageux et souvent recouvert d'eau d'une contenance de 10 hectares. L'étang était très poissonneux. On y pêchait tous les 4 ans ; c'était alors une véritable fête pour toutes les localités voisines. A cette époque, la Viosne et son affluent le ru de Vallière étaient également bien empoissonnés (carpes et brochets). C'est vers 1840 que cet étang fut desséché. La digue qui en retenait les eaux et sur laquelle passe un chemin existe toujours. Du côté opposé à l'eau, 2 escaliers donnaient accès sur la digue. A la sortie se trouvait un petit réservoir, aujourd'hui en ruine, servant à recevoir le poisson à l'époque de la pêche.* »



étangs situés en amont des moulins qui furent comblés en prés (parfois dès avant le XIXe comme à Moussy ou Ambleville), celui-ci est aujourd'hui encore en eau et constitue une réserve de biodiversité dues à la variété de milieux que l'on trouve dans son secteur (étang, marais tourbeux, roselière, prairie, hêtraie, bois d'aulnes ou de frênes, friches agricoles...) qui abritent environ 226 espèces végétales, près de 130 espèces d'insectes et des dizaines d'espèces d'oiseaux.

Acquis en 1984 par la Fédération de pêche du Val-d'Oise, il a fait l'objet dans les années 2000 d'importants travaux : curage de l'étang, reprofilage des berges, sécurisation de la digue médiévale, aménagements pour la pêche ou l'ornithologie... Les services départementaux y pratiquent une gestion écologique.

L'étang de Vallière a donc été au moins une fois entièrement asséché au cours de son histoire. La faune et la flore qu'on y observe aujourd'hui n'y est donc pas présente depuis plus d'un siècle. Des béliers hydrauliques permettant d'acheminer l'eau depuis l'étang jusqu'aux habitations ont été installés en 1896 et 1911.

Cet assèchement a cependant été temporaire puisque, contrairement à beaucoup d'autres

La musique Country & Line s'invite à Santeuil

Si quelques notes de musique vous réveillent le dimanche matin, ne soyez pas surpris... Des graines de champions dansent et s'entraînent dans notre salle des fêtes.

Sur des airs de east cost et west cost swing, de valse, de chacha et de night club, Philippine notre santeuillaise, accompagnée de Frédéric, Nathalie et Anne, se sont préparés à la coupe régionale organisée par la Fédération Française de Danse.

Tous qualifiés et sur le podium après leur sélectif, ils s'apprêtent désormais à fouler le parquet de la finale.

Encore un peu d'entraînement dans notre si jolie salle ! et de musique à Santeuil ! qui leur permettra de remporter la victoire !



Les bons gestes écologiques



1/ Le **compost** est le point de départ d'un changement profond de consommation. Cet **OR NOIR** valorise les biodéchets végétaux, les transformant en quelques mois en terreau gratuit : c'est une excellente alternative aux terreaux vendus en grande surface composés de tourbe extraite de tourbière qu'il faut absolument protéger.

Le compost est facile à faire : 1/3 de matière brune et 2/3 de matière verte, ni trop sec ni trop humide, remué régulièrement pour être aéré. Sain, il ne sent pas la poubelle mais l'humus comme en forêt.

PROFITEZ DE L'OFFRE DU SMIRTOM POUR ACHETER VOTRE COMPOSTEUR À PRIX AVANTAGEUX (bon de commande disponible en mairie).

2/ **Récupérez les eaux pluviales** = la meilleure eau pour les plantes ! Un système de goutte-à-goutte ou l'installation *d'oyas** sont des solutions économiques et astucieuses. Pensez également à choisir des végétaux adaptés au climat et à votre sol : la bonne plante au bon endroit. Vous pouvez également laisser plus de temps entre deux tontes car plus vous tondez court plus l'évaporation est grande et l'assèchement du sol rapide. Une hauteur entre 6 et 10 cm est recommandée en été.

3/ La biodiversité est la clé d'un jardin en bonne santé. **Offrez des abris à la faune locale.** Si vous le pouvez, laissez une partie non tondues d'herbes hautes : les fleurs sauvages spontanées seront des abris pour les insectes, les orties enrichiront les sols et attireront les papillons ainsi que les coccinelles qui pondront dessus (très utiles pour lutter contre les pucerons). Laissez également des tas de branches, de pierres et de feuilles mortes sous les haies qui serviront d'abris ou installez, pourquoi pas, une petite mare ! Préservez aussi les gîtes naturels des hérissons et des oiseaux : NE JAMAIS TAILLER LES HAIES ENTRE MARS ET AOÛT. Installez des abris du commerce. Laissez les pissenlits, c'est du caviar pour les oiseaux comme la linotte mélodieuse ou le bouvreuil (vous pouvez déguster ses feuilles en salade, très riches en vitamines C ; de plus, il est nectarifère et pollinifère pour les abeilles).

Notons la disparition du moineau friquet car à force de tondre et de tailler il n'y a plus de graines. Le verdier d'Europe et l'accenteur mouchet sont également en danger.

* jarres en argile ou en céramique microporeuse, vous pouvez aussi les fabriquer avec des pots en terre



AVRIL

21

Visite guidée de Chartres

L'Association « Les Récréations Vexinoises » vous propose une journée à Chartres le 21 avril. Au programme : visite guidée à pied du vieux Chartres et de sa cathédrale en matinée, déjeuner au restaurant puis visite de Chartres en petit train l'après-midi.

Inscriptions jusqu'au 19 mars. Renseignements auprès de

Michèle Thorel 6 rue Tour de Viosne – 95640 SANTEUIL

01 30 39 84 77 jcm.thorel@wanadoo.fr



Proposé par Les Récréations Vexinoises - jcm.thorel@wanadoo.fr

Réunions sur le projet de méthaniseur agricole

Le 6 février s'est tenue en mairie une réunion d'information sur l'installation d'un méthaniseur sur la commune du Perchay, en présence de Godefroy Potin et Guillaume Feutrie, deux des quatre agriculteurs porteurs du projet. Ils ont répondu aux questions des habitants de Santeuil et du Perchay.

Le 21 février, c'est Gregory Leost, maire du Perchay, opposé au projet, qui a pu lors d'une nouvelle réunion publique en mairie, exposer ses arguments contre ce projet.

